

Organisation	Nom	Présence
	Membre nommé	
	<i>Observateur</i>	
Saint-Luc-de-Bellechasse	Amélie Gagnon, directrice générale	
Saint-Magloire	Marielle Lemieux, mairesse	X
	<i>Huguette Lavigne, directrice générale</i>	X
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Jocelyne Nadeau, directrice générale	X
Saint-Philémon	Daniel Pouliot, maire	
MRC de Bellechasse	Hervé Blais, préfet	X
	Clément Fillion, directeur général	X
MRC des Etchemins	Hector Provençal, préfet	X
	Fernand Heppell, directeur général	X
CLD de Bellechasse	Alain Vallières, directeur général	X
CLD des Etchemins	Yvon Lévesque, directeur général	X
Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches	Guy Lessard, président	X
Conseil de bassin de la rivière Etchemin	Carole Rouillard, directrice générale	X
Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS)	Jean-François Préfontaine, directeur général	X
Propriétaires privés	Jean-Eudes Lemieux, propriétaire	X
Citoyens	Bernard Turgeon	X
Ornithologues	Frédéric Bussièrès, Québec Oiseaux délégué par le Groupe d'ornithologues de Beauce-Etchemins	X
Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches	<i>Martin Loiselle, ingénieur forestier</i>	X
Bureau de la députée de Bellechasse	<i>Russell O'Farrell, attaché politique</i>	X
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	<i>Louis Madore, direction régionale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches</i>	X
EDF EN Canada	<i>Nicole Bilodeau, agente de liaison</i>	
EDF EN Canada	David Gallagher, directeur de projets - Réalisation	X
EDF EN Canada	Daniel Giguère, directeur affaires publiques	X
PESCA Environnement	<i>Maryse Tremblay, communications et relations publiques</i>	X

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 12 décembre 2011	Le compte rendu est adopté sans modification par les membres du comité qui participaient à cette séance de travail.
3. Présentation des nouveaux membres du comité de liaison	Quatre nouveaux membres se joignent au comité de liaison. Jean-François Préfontaine, Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS) : Nouvellement en

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

poste, M. Préfontaine représentera les utilisateurs du territoire. Il travaillait auparavant comme gestionnaire de lieux historiques nationaux à Parcs Canada.

Russell O'Farrell, Bureau de la députée de Bellechasse : Impliqué dans le dossier du parc éolien depuis quelques années, M. O'Farrell souhaite continuer de suivre le développement et la construction du parc en participant aux séances de travail du comité de liaison.

Martin Loïsel, Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches : Ingénieur forestier, M. Loïsel est appelé à coordonner différentes entités de la CRÉ concernant les ressources naturelles et l'énergie.

Frédéric Bussièrès, Québec Oiseaux, délégué par le Groupe des ornithologues de Beauce-Etchemin (GOBE) : Le regroupement Québec Oiseaux s'intéresse au loisir ornithologique, à la recherche et à l'acquisition de données ainsi qu'à la conservation.

4. Gestion du territoire du Parc régional du Massif du Sud – Présentation de la direction régionale MRNF

M. Louis Madore du MRNF rappelle la façon dont est géré le territoire, comme il a été présenté lors d'une rencontre avec les utilisateurs du territoire tenue en février. Trois intervenants sont sur le terrain : le MRNF pour les terres publiques, la CADMS pour le parc régional et EDF EN Canada pour ses baux de location sur le territoire. Représentant les utilisateurs du territoire, la CADMS sera l'interlocutrice privilégiée d'EDF EN Canada dans l'harmonisation des activités. Le MRNF agit comme accompagnateur pour les terres où les municipalités sont délégataires de la gestion du territoire.

Puisque la phase réalisation du projet demande une bonne communication, le MRNF souhaiterait être présent comme observateur au comité de liaison du parc éolien du Massif du Sud. Les membres du comité approuvent la demande du MRNF.

Les membres du comité échangent sur l'émission des baux, des certificats d'autorisation et des permis d'intervention. Le processus est en cours tant du côté du MRNF que de celui d'EDF EN Canada. La situation concernant les traverses de cours d'eau demeure un enjeu pour les intervenants. EDF EN Canada a procédé, à l'automne 2011, à une caractérisation des cours d'eau sur le terrain et le nombre prévu de traverses a plus que doublé. Le respect de la période de restriction du 15 juin au 15 septembre pourrait avoir un impact sur l'échéancier et les coûts des travaux de construction. Les discussions se poursuivent entre le MRNF et EDF EN Canada pour trouver des solutions adaptées afin de poursuivre la construction du parc éolien.

M. Bussièrès souhaite savoir si EDF EN Canada a l'intention de procéder au montage d'éoliennes pale par pale pour diminuer le déboisement et l'impact sur l'habitat de la grive de Bicknell. Le MRNF rappelle qu'aucun chemin ni aucune éolienne ne sont prévus dans l'habitat optimal de la grive de Bicknell et EDF EN Canada indique que le déboisement est complété presque en

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

totalité.

5. État d'avancement et calendrier des travaux

L'échéancier prévu pour les travaux de construction n'a pas changé depuis décembre, mais reste incertain en raison de la situation des traverses de cours d'eau mentionnée précédemment.

Décembre 2011 et janvier 2012 : déboisement (suite) et début de la construction des chemins (sans traverses de cours d'eau)

Janvier à avril 2012 : obtention des certificats d'autorisation et des permis d'intervention pour l'ensemble des travaux et ingénierie pour construction

Avril 2012 : reprise des travaux

Mai 2012 : début du bétonnage (fondations)

Fin mai 2012 (dégel) : livraison des composantes

Juin 2012 : début de l'installation des éoliennes

Août 2012 : mise sous tension initiale (poste de raccordement)

Novembre 2012 : dernière éolienne installée et raccordée

EDF EN Canada présente les informations relatives aux retombées économiques locales et régionales préparées par l'entrepreneur général CER et précise que, jusqu'à maintenant, les travaux restent légers avec une quarantaine d'employés sur le chantier, comparativement à 250-300 employés qui devraient être présents au cours de l'été 2012.

Les membres du comité de liaison déplorent certaines erreurs dans les informations préparées par CER et souhaitent obtenir des renseignements plus détaillés. Plusieurs d'entre eux reçoivent des appels d'entrepreneurs locaux qui tentent de rejoindre CER et qui n'obtiennent pas de retour d'appel. Les membres ajoutent qu'ils ont besoin de plus amples informations pour être en mesure de bien répondre à leurs commettants sur le territoire.

Alain Vallières souligne le peu de retombées économiques à ce jour pour les entreprises régionales. Clément Fillion insiste sur la tenue par l'entrepreneur général d'un registre des contrats accordés aux entreprises des territoires des MRC de Bellechasse et des Etchemins.

EDF EN Canada prend note des commentaires transmis par les membres du comité de liaison. L'entreprise interviendra auprès de CER pour vérifier le manque de suivi de l'entrepreneur général auprès des entrepreneurs locaux. EDF EN Canada rappelle que le chantier du parc éolien du Massif du Sud en est à ses débuts et que, dans tous les cas de construction de parcs éoliens, les bassins de main-d'œuvre et d'équipements régionaux finissent toujours par être insuffisants pour les besoins du chantier lorsque les activités sont plus intenses.

6. Registre des plaintes

M. Turgeon rapporte une plainte transmise à EDF EN Canada en décembre 2011 relativement à l'usage du frein moteur par un

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

véhicule vers 3 h 30. La situation a été rétablie.

M. Turgeon se questionne sur la circulation des ambulances lorsque le transport des composantes sera en cours.

EDF EN Canada indique que le plan de transport doit être approuvé par le ministère des Transports du Québec. L'entreprise indique aux membres du comité de liaison que la personne en charge de la logistique et du transport pourra venir les rencontrer lors de la prochaine séance de travail pour discuter de ces questions.

7. Plan de transport des composantes

Présentement, le transport des composantes devrait se faire via le chemin de la Fabrique et le rang 10 à Saint-Luc-de-Bellechasse, ce tracé s'avérant le plus rapide et efficace. Pour une vingtaine d'éoliennes, les composantes pourraient être transportées via le chemin Pomerleau. Il s'agit d'un scénario préliminaire, sujet à approbation par le ministère des Transports du Québec.

Avant de commencer le transport des composantes, un inventaire vidéo de l'état du réseau routier sera réalisé.

8. Questions diverses

a. Visite de chantier

M. O'Farrell témoigne de la visite de chantier que la députée de Bellechasse a effectué en février 2012. Il dit avoir notamment constaté l'impact minime du déboisement par rapport à l'étendue du territoire.

EDF EN Canada prévoit inviter les membres du comité de liaison à une visite du chantier en mai ou juin 2012.

b. Centre d'interprétation

M. Préfontaine souhaite savoir où en sont les démarches concernant le centre d'interprétation. Il manifeste son intérêt d'intégrer la CADMS dans ces démarches.

EDF EN Canada confirme que son équipe dédiée au développement poursuit sa réflexion et les discussions avec la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, et prend bonne note des suggestions émises par M. Préfontaine.

9. Clôture de la séance

La prochaine séance de travail se tiendra le mardi 1^{er} mai 2012 à 14 h, au centre communautaire de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.